

Réaménagement du Parc de Forest (à la demande de Madame Goldberg, conseillère communale). (Complémentaire)

Interpellation au Conseil Communal du 26/02/2019

Objet : Réaménagement du Parc de Forest

Le réaménagement du parc de Forest a été mis à l'étude par Beliris en 2010 et sera donc financé par ce fonds Fédéral. Le projet étant classé, le projet prend pour référence les perspectives esthétiques de la période des années 1930, ce qui exige notamment d'abattre des arbres de la butte.

Au total, le parc de Forest contient 803 arbres dont 47 arbres remarquables. Le projet de réaménagement par Beliris prévoit l'abattage de 125 arbres dont :

- 56 malades, en train de dépérir ou dangereux,
- 15 tilleuls autour du Chalet qui seront remplacés pour rajeunissement et dans un souci d'uniformité,
- 5 arbres dans le cadre de reconstruction de la maison des jardiniers,
- et 49 pour la restauration des vues

Sur ces 125 arbres abattus, 107 seront plantés.

Nous avons pu découvrir dans la presse que le Bourgmestre ne souhaitait pas d'abattage d'arbres qui, selon le permis d'urbanisme adopté, doit permettre d'offrir une vue dégagée sur la ville.

Pourriez-vous m'indiquer :

- Est-ce que la position d'Ecolo dans la presse est la position du Collège dans son intégralité ?
- Quel est l'impact de cette nouvelle position de ne pas abattre d'arbres sur la réalisation de ce projet financé par Beliris ? Est-ce que cela remet en cause toute la procédure en cours ? Quand Beliris a-t-il prévu de débiter les travaux ?

Dominique Goldberg
Conseillère communale DÉFI.

Monsieur Roberti :

J'étais au courant de ce projet. C'est effectivement ce que j'ai déclaré dans la presse, je vous confirme que les arbres malades il faut soit il faut les abattre soit les soigner. L'avis de les abattre émane du précédent Collège. Les choses ont bien changé, les riverains espèrent un parc où le patrimoine végétal est préservé. Belliris a pris contact avec les services et le projet ne devrait pas prendre trop de retard.

Madame Goldberg :

Il y a-t-il un planning ?

Monsieur Roberti :

Une réunion avec le service des travaux est prévue.

Je ne suis pas au courant du planning mais je peux me renseigner et vous envoyer l'état d'avancement.

Monsieur Loewenstein :

Conseil communal – Gemeenteraad : 26022019

Tous les chefs de groupe seront intéressés de recevoir le planning.